



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

E1/270.1/cm-1

Demande de Rectificatif

ឯកសារដើម

ORIGINAL/ORIGINAL

ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 27-Mar-2015, 14:50

CMS/CFO: Sann Rada

Dossier: 002/19-09-2007-ECCC/TC

Cote des documents à rectifier :	ERN(s):	Date de la Demande:	Type de Correction:
E1/270.1	01072893- 01072951	27/03/2015	<input checked="" type="checkbox"/> Correction à apporter à l'original <input type="checkbox"/> Correction à apporter à la traduction <input type="checkbox"/> Nouveau classement

Explications:

Erreur d'interprétation. Correction à apporter suivant la demande de la CPI par mail du 4 mars 2015.

Détails:

Les corrections ont été apportées dans la version française aux passages surlignés par la Chambre, telles que présentées dans la version corrigée jointe.

La note de bas de page suivante a été ajoutée à cette transcription:

"Transcription corrigée : Le texte entre les signes (<) et (>) a été corrigé dans le souci d'assurer la cohérence entre les trois versions linguistiques de la transcription."

Déposé par: Reath Panhean

Signature:

Approuvé par le greffier (pour les originaux):

Signature:

Approuvé par le Groupe d'interprétation et de traduction (pour la traduction):

Signature:

1 communiste du Kampuchéa?

2 R. Il y avait deux genres de réunions...

3 Q. Je vous demandais si ces personnes, ces six personnes, ont mentionné qu'ils étaient
4 membres du Parti communiste du Kampuchéa ou comment avez-vous su qu'ils étaient
5 membres du Parti?

6 R. ~~J'ai~~ Selon ce que j'avais vu ~~qu'il, il~~ y avait deux types de réunions ~~alors,~~ à
7 l'époque ~~, et, , l'un~~ pour ~~une partie des réunions, c'était seuls~~ les gardes de sécurité, l'autre
8 ~~pour~~ les membres du Parti ~~qui y assistaient en fait~~.

9 Q. D'accord. Donc, il y avait six membres du Parti quand vous êtes arrivé avec votre
10 groupe de six, de six gardes de sécurité. Est-il correct de dire que votre unité de six gardes
11 de sécurité était subordonnée à l'unité des six... six membres du Parti?

12 R. Oui, c'est exact.

13 [15.12.10]

14 Q. En tant que subordonnés, est-ce que vous deviez, en conséquence, obéir aux ordres
15 venant des membres du Parti, et, en particulier, du comité de direction du centre de Krang
16 Ta Chan ou bien est-ce que vous aviez le choix de ne pas faire ce qu'on vous demandait?

17 R. ~~Nous étions~~ Oui, les six ~~personnes étaient les~~ gardes, ~~nous devons chargés de~~
18 surveiller ~~l'enceinte, l'extérieur.~~

19 Q. Ma question était différente. C'était de savoir si vous étiez, en tant que subordonnés à
20 l'unité des membres du Parti... est-ce que vous deviez obéir aux instructions qu'on vous
21 donnait ou accomplir les tâches qu'on vous disait de faire – par exemple, vous, être
22 messenger?

23 R. Oui, nous devons obéir aux ordres. Les ordres étaient donnés par les supérieurs
24 hiérarchiques.

25 Q. Est-ce que vous saviez ce qui se passerait... vous saviez, à l'époque, ce qui se passerait

Transcription corrigée : Le texte entre les signes (<) et (>) a été corrigé dans le souci d'assurer la cohérence entre les trois versions linguistiques de la transcription

1 "Il y avait un Duch, le chef, qui était chargé du registre et des documents."

2 Fin de citation.

3 Vous avez cité tout à l'heure le nom d'un Duch qui travaillait au district. Est-ce que ce

4 Duch avait également une fonction précise au sein du centre de Krang Ta Chan?

5 [15.17.59]

6 R. Je l'ai vu participer aux réunions chaque mois, mais je n'ai pas osé le regarder droit dans
7 les yeux.

8 Q. Donc, pour clarifier, vous avez cité un autre Duch, dans votre unité à vous, de gardes
9 de sécurité, et puis... ce Duch venant du district, est-ce qu'on les distinguait par des noms
10 différents pour ne pas les confondre, à l'époque?

11 R. L'un venait du district et l'autre était garde. Celui qui était garde devait s'occuper de
12 taper les rapports.

13 Q. Est-ce que celui qui venait du district savait lui-même taper à la machine et est-ce qu'il
14 tapait à la machine? Ou bien c'était l'autre Duch qui était dactylographe uniquement?

15 R. ~~Les deux ne pouvaient pas être dactylographes.~~ Oui, ils savaient tous les deux
16 dactylographier.

17 Q. Donc, si je comprends bien, il n'y avait que le Petit Duch, celui de votre unité, qui était
18 dactylographe? C'est ça que vous nous dites?

19 [15.19.46]

20 R. ~~C'est Seul~~ le ~~P~~petit Duch ~~qui tapait~~travaillait> régulièrement à ~~la machine.~~ Parfois,
21 ~~l'autre~~l'époque. Le grand> Duch ~~pouvait l'aider~~venait au travail> de temps en temps.

22 Q. Vous avez dit dans votre procès-verbal d'audition E319.1.33, à la question 56, qui était:

23 "Ces lettres..."

24 Donc, on parle des lettres que vous apportiez au district en tant que messenger.

25 "Ces lettres étaient sans doute des rapports sur les prisonniers ou des aveux; est-ce

Transcription corrigée : Le texte entre les signes (<) et (>) a été corrigé dans le souci d'assurer la cohérence entre les trois versions linguistiques de la transcription

1 le dernier, c'était moi-même."

2 Question suivante:

3 "Dans ce centre, ces employés ont-ils été répartis en sections pour s'occuper du travail?"

4 Vous avez répondu:

5 "Oui, il y avait la section chargée d'interrogatoires et celle chargée de garde."

6 Question:

7 "Qui appartenait à la section chargée des interrogatoires?"

8 Réponse:

9 "C'était les dénommés An, Cheng et Penh."

10 Donc, vous avez cité trois noms – An, Cheng et Penh – parmi les six qui étaient membres
11 du Parti. Est-ce que les autres membres du Parti jouaient également un rôle pendant les
12 interrogatoires ou ne jouaient-ils aucun rôle?

13 [15.23.46]

14 R. En fait, ils se relayaient dans cette tâche.

15 Q. Donc, les six membres du Parti se relayaient pour interroger les prisonniers. Est-ce que
16 c'est bien correct?

17 R. Oui, c'est exact.

18 Q. Est-ce que, pendant les interrogatoires, l'unité de garde de sécurité avait un rôle à jouer,
19 par exemple pour garder le lieu d'interrogatoire ou pour amener les prisonniers au lieu
20 d'interrogatoire?

21 R. ~~L'unité de ces six hommes était bien coordonnée. En fait, ce sont eux qui se~~
22 ~~coordonnaient entre eux. Cet arrangement avait été fait par les six gardes eux-mêmes>.~~

23 [15.24.50]

24 "Q. Je voudrais maintenant en venir au rôle de cette unité de direction, avec ses six
25 membres du Parti, concernant l'exécution des prisonniers.

Transcription corrigée : Le texte entre les signes (<) et (>) a été corrigé dans le souci d'assurer la cohérence entre les trois versions linguistiques de la transcription

1 des exécuteurs?"

2 Réponse 196:

3 "Parce qu'il n'y avait qu'eux comme personnel dans le centre de détention."

4 Et puis ça se termine sur cette curieuse réponse:

5 "Avez-vous entendu dire que ces cinq hommes exécutaient des gens?"

6 "Non."

7 Donc, je voudrais que vous précisiez qui étaient chargés de l'exécution des prisonniers.

8 Est-ce que c'était l'ensemble de l'unité de direction composé des six membres du Parti,

9 plus deux personnes dénommées Khorn et Ros?

10 Ou bien s'agissait-il précisément de personnes individuelles que vous pouvez citer?

11 [15.28.14]

12 R. <Je À part ceux que j'ai nommés, je ne connaissais pas vraiment personne et je ne
13 connaissais ni> Ruos ni Khorn.

14 Q. Est-ce que, à un quelconque moment durant votre travail à Krang Ta Chan, des...

15 certains de vos collègues parmi l'équipe de six gardes de sécurité ont reçu l'ordre de la part
16 de Ta An ou de Ta Penh de jouer un rôle dans l'exécution des prisonniers?

17 R. Moi-même, je n'ai pas pris part à cette tâche, car on m'a dit que j'étais trop jeune.

18 Q. Très bien. D'ailleurs, je ne vous accusais de rien, et je sais que vous étiez trop jeune.

19 Mais, par rapport aux cinq autres personnes composant votre groupe de gardes de sécurité,
20 est-ce que certains ont reçu des ordres de participer à l'exécution des prisonniers?

21 R. À cette époque, je n'étais pas au courant. J'étais simplement un messenger, j'étais chargé
22 d'envoyer des courriers à l'extérieur, donc je n'étais pas au courant.

23 Q. Vous aviez... vous avez mentionné que vous étiez le plus jeune du groupe et qu'on
24 vous avait pas demandé à vous de participer aux exécutions. Est-ce qu'il y avait d'autres
25 types de tâches qu'on ne vous donnait pas à cause de votre âge, que ce soit en matière de

Transcription corrigée : Le texte entre les signes (<) et (>) a été corrigé dans le souci d'assurer la
cohérence entre les trois versions linguistiques de la transcription

1 surveillance des prisonniers ou d'autres tâches encore au centre de sécurité?

2 R. L'on m'a ~~<demandé de monter~~ vait affecté à la garde à l'extérieur.

3 Q. J'essaie de savoir maintenant ce que devait faire votre unité de garde de sécurité,
4 puisqu'ils étaient les subordonnés soumis à l'autorité de l'unité de direction, donc des
5 membres du Parti.

6 Est-ce que Ta An ou les autres membres du comité ont demandé à des membres de votre
7 unité subordonnée de surveiller les prisonniers qui travaillaient à l'extérieur et de veiller à
8 ce qu'aucun de s'échappe?

9 R. Oui.

10 [15.31.15]

11 Q. Est-ce qu'on a demandé également à certains membres de votre unité de surveiller les
12 prisonniers dans les maisons de détention?

13 R. Lorsque l'on nous a demandé de monter la garde, moi, j'ai dû aller monter la garde à
14 l'extérieur.

15 Q. Je vais revenir là-dessus, probablement demain.

16 Est-ce qu'on a demandé aux membres de votre équipe, de votre unité de garde, d'amener
17 les nouveaux prisonniers qui arrivaient à Krang Ta Chan au niveau de l'enceinte
18 extérieure... donc, est-ce qu'on a demandé à votre unité de les amener vers les maisons de
19 détention afin que ces prisonniers soient entravés?

20 R. Non, ils faisaient cela seulement entre eux.

21 Q. Est-ce qu'on a demandé à certains membres de votre unité, toujours l'unité
22 subordonnée... et je ne parle pas de vous, mais des autres membres, est-ce qu'on vous a
23 demandé d'amener des prisonniers vers le lieu d'interrogatoire et de les ramener ensuite
24 après l'interrogatoire?

25 R. ~~<Nous, les~~ En tant que gardes, nous, n'étions pas affectés à cette tâche.

Transcription corrigée : Le texte entre les signes (<) et (>) a été corrigé dans le souci d'assurer la cohérence entre les trois versions linguistiques de la transcription

1 [15.33.26]

2 Q. Qui le faisait alors? Qui amenait les prisonniers vers le lieu de l'interrogatoire? Et qui
3 les ramenait ensuite après l'interrogatoire? Est-ce que c'était les membres de l'unité de
4 direction, les membres de garde, ou bien d'autres prisonniers qui étaient chargés de le
5 faire?

6 R. ~~Ils ne faisaient que ce travail, c'est à dire faire sortir les prisonniers et les ramener. Ils~~
7 ~~le faisaient entre eux. C'était les membres du Parti qui les emmenaient et qui les~~
8 ~~ramenaient >.~~

9 Q. Donc, en résumé, si je comprends ce que vous nous avez dit, en ce qui concerne
10 l'administration, l'interrogatoire des prisonniers et l'exécution des prisonniers, ce n'était
11 que l'unité de direction qui s'occupait de toutes ces tâches pendant que les gardes de
12 sécurité ne faisaient presque rien. Est-ce que c'est correct?

13 R. Oui.

14 Q. Quelques questions concernant des personnes que, dans vos procès-verbaux d'audition,
15 vous avez associées au centre de Krang Ta Chan.

16 Je vais commencer par Duch et Phy. Voilà ce que vous avez dit dans votre premier procès-
17 verbal, D40/23. C'est la toute dernière question du procès-verbal, donc je ne vais pas citer
18 les ERN.

19 "Pendant la période où vous travailliez dans ce centre, avez-vous jamais vu de hauts
20 dirigeants quelconques qui sont allés superviser ce centre?"

21 Réponse:

22 "Il n'y avait que les dénommés Phy et Duch, qui travaillaient dans ce district de Tram Kak,
23 qui y allaient souvent en moto ou en voiture."

24 Fin de citation.

25 Vous avez confirmé tout à l'heure que ces deux mêmes personnes venaient au centre de

Transcription corrigée : Le texte entre les signes (<) et (>) a été corrigé dans le souci d'assurer la cohérence entre les trois versions linguistiques de la transcription

1 sécurité, et vous avez mentionné que Duch avait un rôle, si je ne me trompe pas, comme
2 chef de la jeunesse au district.

3 Est-ce que Duch logeait sur place à Krang Ta Chan, le Grand Duch, ou bien est-ce qu'il y
4 venait par périodes?

5 [15.36.12]

6 R. Le Grand Duch venait de temps en temps seulement.

7 Q. Votre collègue, le Petit Duch, à l'audience et dans son procès-verbal d'audition
8 D232/93, à la réponse 4, a dit:

9 "Je me souviens que le chef de la prison de Krang Ta Chan s'appelait An et son sous-chef
10 s'appelait Duch."

11 Fin de citation.

12 Est-ce que vous êtes en désaccord avec le Petit Duch concernant le rôle du Grand Duch
13 comme adjoint de Ta An à Krang Ta Chan?

14 R. Je ne connaissais pas les détails de cette affaire.

15 Q. À votre connaissance et selon ce que vous avez pu observer, pourquoi Duch Thom,
16 donc le Grand Duch, venait-il à Krang Ta Chan? Était-ce pour superviser, contrôler,
17 observer, mener des enquêtes ou gérer le volet administratif du centre ou toute autre
18 raison? Est-ce que vous avez une idée précise de la raison pour laquelle il venait sur place?

19 R. ~~Je ne connaissais pas les détails de sa visite.~~ Je n'en savais vraiment rien.

20 [15.38.01]

21 Q. Est-ce que vous avez vu le Grand Duch venir à Krang Ta Chan jusque... début... fin 78
22 ou début 1979?

23 R. Parfois< il venait ~~de façon bimensuelle quelques fois par mois.~~ Oui, en 1978, ses
24 visites étaient plus fréquentes.

25 Q. Donc, vous suggérez qu'il est venu jusqu'à la fin de la période durant laquelle le centre
Transcription corrigée : Le texte entre les signes (<) et (>) a été corrigé dans le souci d'assurer la
cohérence entre les trois versions linguistiques de la transcription